

Zoom sur le service des Archives

Situé en face de l'Hôpital et disposant d'un fonds de 17 km linéaires, le service des archives est rattaché à la Direction des achats et de la logistique. Sa mission est d'organiser la conservation et la communication des documents pour l'ensemble des services hospitaliers.

Les 9 agents dont 2 agents ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui le composent, s'attachent à assurer la livraison quotidienne de 300 dossiers patients dans près de 65 points de livraison. Les demandes s'effectuent avec le logiciel MO-Archives permettant ainsi de tracer et de localiser le dossier en temps réel.

Mais au fait c'est quoi les archives ?

C'est l'ensemble des documents y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité.

lité administrative ou d'intérêt historique ou scientifique, destinés à l'élimination.

Au Centre Hospitalier de Perpignan

A l'hôpital, le dossier médical du patient est conservé pendant 20 ans à la date de son dernier séjour ou de sa dernière consultation. Si le patient décède moins de dix ans après son dernier passage dans l'établissement, le dossier est conservé pendant 10 ans à compter de la date de décès. A noter qu'à l'issue de la durée de conservation prévue par les textes, certains dossiers patients font l'objet d'une conservation définitive dans le but de documenter la recherche médicale ou de comprendre l'organisation des soins. Cette conservation définitive à visée patrimoniale donne parfois les clés pour comprendre l'histoire des hôpitaux, traiter de la médecine dans une période, des évolutions techniques de prise en charge et des approches thérapeutiques.

Un service ressource qui lie le passé et le présent avec le témoignage pour les générations futures de nos organisations actuelles. ■

Merci aux professionnels du service !



Le service s'emploie également à résoudre les problèmes d'identitovigilance en lien avec le DIM en détectant les doublons (correspond à l'enregistrement d'un même usager sous plusieurs identités numériques différentes dans le système d'information) et collisions (correspond au mélange de données de 2 usagers différents dans un même dossier).

Quel que soit le service, chaque personnel produit des archives. Réglementées par de nombreux textes de lois, les documents (papier et électronique) se conservent, selon leur typologie, entre 1 et 80 ans.

A l'expiration de leur période d'utilisation courante, les archives font l'objet d'une sélection pour séparer les documents à conserver des documents dépourvus d'uti-

Concours Movember

Concours de la plus belle moustache hospitalière!

Messieurs,
Mobilisez-vous pour Movember et laissez pousser votre plus belle moustache !

Épaisse, poivrée, picante, douce, soyeuse, blonde, brune, rousse, tombante, naissante... Peu importe le type de moustache que vous porterez, votre visage sera le garant de votre soutien à la cause des cancers masculins tout au long du mois de novembre.

Adressez votre photo par mail à :

service.communication@ch-perpignan.fr

au plus tard le **mardi 28 novembre** pour participer au concours et remporter le titre de la plus belle moustache et le **lot à gagner** offert par notre partenaire, le Groupe Pasteur Mutualité.

Moustachez-vous !



Numéro 12

CENTRE HOSPITALIER
PERPIGNAN

Sept / Oct 2023

Hospitalien

Le journal interne bimestriel du Centre Hospitalier de Perpignan



Centre de formation Service formation



Former les professionnels de demain

Perspectives de notre Centre de Formation

Véritable enjeu stratégique dans sa dynamique d'attractivité, la thématique Emploi-Formation demeure essentielle pour le territoire et notre établissement. Ce constat posé, il ouvre le champ des possibles pour acter nos projets et les développer par des actions concrètes. Focus sur le Centre de Formation du CH Perpignan et ses perspectives.

Chères Hospitalières,
Chers Hospitaliers,

Ce nouveau numéro d'Hospitalien est une occasion de mettre en lumière l'ensemble des projets de l'établissement de ce deuxième semestre 2023.

A la Une de cette édition, la formation est au cœur du sujet avec notre Centre de Formation. Un travail sérieux a permis de développer notre offre de formation et de la proposer à l'externe pour un rayonnement territorial. L'obtention des agréments pour la formation de secrétaire médicale ainsi que celle d'ARM (Assistant de Régulation Médicale) est une opportunité pour l'établissement, de même que prochainement l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie ouvrira ses portes.

De belles perspectives auxquelles s'ajoutent la mise en service en novembre d'un 3ème scanner à visée diagnostique et interventionnelle rendant cet équipement hautement performant pour les qualités techniques qu'il présente. Nos projets fonciers se poursuivent aussi, le Centre Gériatrique du Roussillon sera livré en fin d'année et nous pourrons organiser le déménagement et l'ouverture comme prévue en 2024.

Par ailleurs, le projet du bâtiment de la filière de cancérologie a été validé en phase n°3 du comité régional des investissements techniques (CRIT) et de l'ARS Occitanie, les opérations de consultation en conception réalisation se tiendront avant la fin de l'année.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre implication et professionnalisme afin de garantir notre mission d'Hôpital Public.

Bonne lecture.

Monsieur Barthélémy MAYOL
Directeur
du Centre Hospitalier de Perpignan

Référent intégration

Dans sa dynamique d'attractivité et de fidélisation des personnels, l'hôpital lance un nouvel appel à volontariat pour former des référents intégration qui porteront une attention particulière à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.

Intéressé(e) par ce projet ? Scannez le QR Code ■



L'automne est là et les virus avec !

La campagne de vaccination contre la grippe débutera officiellement le **17 octobre 2023**. Pour nous protéger et protéger nos patients, le SST, l'équipe opérationnelle d'hygiène et le SMIT se mobilisent afin de vous faciliter l'accès à cette vaccination. Plusieurs séances de vaccinations seront mises en place :



- > Le **20 octobre et 16 novembre** sur l'internat entre **12h et 14h**
- > Les **mardis 7 et 14 novembre de 7h à 19h** au RDC du NH dans le hall d'accès à la consultation anesthésie derrière les distributeurs de boissons.
- > **Les jeudis 9 et 16 novembre** au CCMPPA de **12h30 à 15h**
- > **Le jeudi 30 novembre de 11h30 à 15h30** vaccination itinérante par les équipes du SST et du SMIT dans les différents services.

La vaccination sera aussi possible :

- > Dans les services grâce à une dotation de vaccins fournie à chaque pôle
- > Au SMIT du lundi au vendredi 8h-18h sans RDV
- > Au SST sans RDV selon les horaires d'ouverture. ■

Pour ceux qui le souhaitent, le rappel automnal COVID pourra également être réalisé au cours de cette campagne par les équipes du SMIT et du SST.



Merci par avance pour votre engagement dans cette campagne de vaccination !

Bilingue, trilingue ou polyglotte ?

L'établissement recense les compétences linguistiques des personnels pour actualiser la liste des interprètes hospitaliers. Le recours aux professionnels bilingues ou polyglottes permet d'optimiser l'accueil et la prise en charge des patients étrangers. Si vous êtes intéressé(e), renseignez vos langues parlées, lues et écrites auprès de votre encadrement. ■

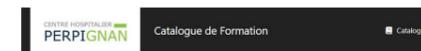


FOCUS sur le Centre de Formation

Consciente de l'opportunité de structurer l'offre de formation au sein de l'établissement, la Direction de l'hôpital a impulsé une nouvelle feuille de route pour développer son catalogue de formation. Cette opportunité rimant avec volonté a permis la création du Centre de Formation situé derrière le bâtiment de la Direction Générale. Un projet piloté par la Direction, la Direction des Ressources Humaines, la CME et coordonné par M. Redouane Marzouki, responsable du Centre de Formation.

Concrètement, quelles nouveautés avec le Centre de Formation ?

Tout d'abord distinguons bien que le Centre de Formation ne remplace pas le service de formation actuel. Il est une nouvelle branche de formation ouverte à l'externe. Il propose alors des prestations pour définir son projet professionnel afin d'évoluer, compléter son parcours, se reconverter, se former à un nouveau métier.



Des compétences que le Centre de Formation permet aux personnels hospitaliers et une opportunité pour la population des Pyrénées-Orientales qui peut bénéficier d'une offre de formation basée dans le domaine de la santé, du médico-social ou en lien avec ces secteurs.

Du bilan de compétences, à la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE), à l'apprentissage, à la formation initiale et continue, le Centre de Formation est certifié Qualiopi garantissant ainsi la qualité des prestations de formation proposées en conformité avec les exigences du référentiel national. Cette certification est une valeur ajoutée pour notre Centre

de Formation qui a déployé en septembre dernier 5 nouvelles sessions de formation, telles que brancardier, formateur, préparation IFSI/IFAS, hygiène et salubrité ou encore assistant en soins gériatriques. Par ailleurs, notre Centre de Formation est agréé pour les formations Développement Professionnel Continu (DPC) des professionnels de santé avec de nouvelles actions ouvertes dès janvier 2024.

En complément, l'obtention d'agrément du Ministère du Tra-

« Une opportunité pour le territoire et l'établissement »

vail et du Ministère de la Santé nous permettent d'ouvrir très prochainement en Octobre la formation de Secrétaire Médicale qui s'étendra sur 6 mois pour 16 places avec possibilité de financement.

La grande nouveauté réside dans la formation diplômante d'Assistant de Régulation Médicale (ARM) qui démarrera en janvier 2024 jusqu'en décembre 2024. Un projet mené avec enthousiasme pour ouvrir le CFARM (Centre de Formation d'Assistant de Régulation Médicale) qui accueillera 20 personnes dont la formation est financée par le Ministère de la Santé. Cet agrément nous est octroyé pour une durée de 3 ans et permettra alors de former de futurs professionnels de la chaîne de l'urgence médicale pour les centres d'appels de régulation du 15. Pour mettre en œuvre le CFARM, les compétences hospitalières sont de mise et composent l'équipe

Plus d'infos: scannez le QR Code à la Une. ■



pédagogique qui accompagnera les étudiants.

Ainsi, Dr Francis Coll, Urgentiste est le directeur médical, M. Michael Lannes, cadre de santé est le responsable pédagogique, Mmes Maeva Jacques et Stéphanie Thilly, toutes deux ARM sont les forma-



trices. Une équipe CFARM experte qui saura transmettre et former les 20 étudiants pendant les 11 mois de formation requis.

De belles perspectives pour notre Centre de Formation dont l'ambition sera bénéfique aux hospitaliers et aux professionnels de la santé du territoire pour développer leurs compétences et parcours professionnel. Soulignons-le, le Centre de Formation s'appuie sur les riches expertises des personnels hospitaliers formateurs pour proposer des contenus ciblés et complets aux publics en formation avec comme fil rouge l'accueil et la prise en charge les patients optimisés.

Plus d'infos: scannez le QR Code à la Une. ■

Composition du Centre de Formation :

Elodie Mielko et Stacy Costals
Chargées d'accueil et de l'administration

Valérie Ibanes
Cadre de santé formateur

Redouane Marzouki
Responsable du Centre de Formation

Dr Francis Coll
Directeur médical CFARM

Michaël Lannes
Responsable Pédagogique CFARM

Maeva Jacques et Stéphanie Thilly
Formatrices CFARM